

CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE

Fiche Pays

République
démocratique
du Congo

Les patientes et les patients du Centre Primo Levi fuient la guerre, les violences, la répression. Toutes et tous ont leur raison. L'exil signifie en premier lieu la perte, d'abord celle du pays natal, mais aussi celle de la sécurité, de la famille, de la culture, de la langue, de la profession, des rêves et de la maîtrise de son propre destin.

La République démocratique du Congo représente le premier pays de provenance de nos patientes et patients. Quelles sont les raisons qui les poussent à fuir leur pays ? Cette fiche, sans prétendre à l'exhaustivité, se propose de donner des éléments d'explication. ■

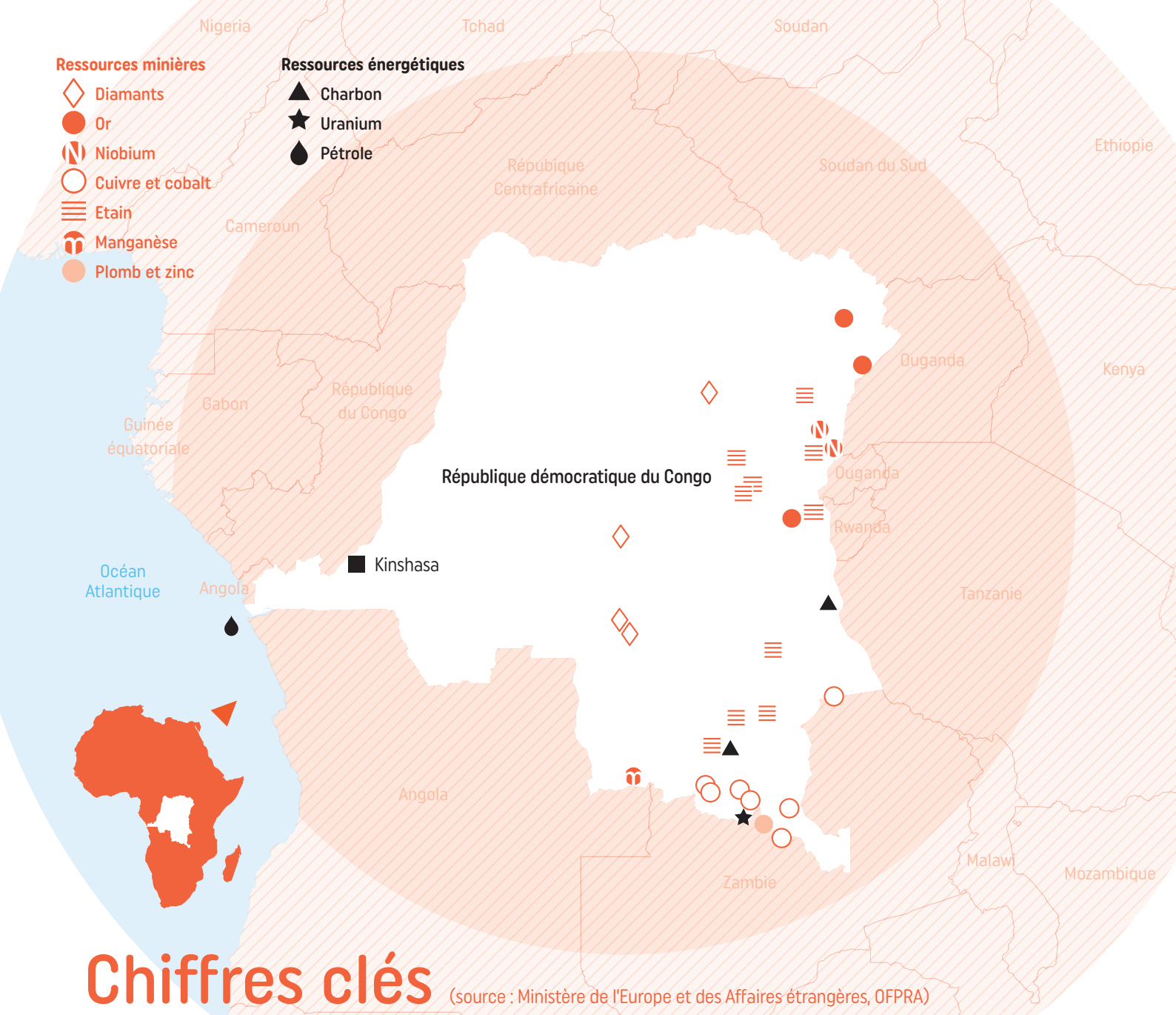
Sommaire

04 De l'indépendance à nos jours,
un pays au destin confisqué

09 Les ressources naturelles :
la malédiction de la République
démocratique du Congo

12 La population civile, perpétuelle
victime de régimes autoritaires

15 Annexes



Chiffres clés

(source : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, OFPRA)

Superficie : 2 345 410 km² (4 fois le territoire de la France)

Population : 99 M

Capitale : Kinshasa, 17 M habitants

Villes principales : Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Goma, Kananga, Kisangani, Bukavu

Langue officielle : français

Langues nationales : kikongo, lingala, swahili, tshiluba

Frontières : République du Congo, République centrafricaine, Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie, Angola

Religions : catholiques (40 à 50%), protestants (40 à 50%), musulmans (moins de 5%), kimbanguistes (moins de 5%)

PIB : 8,07 M \$ US (France: 2 782,91 M \$ US)

Indice de développement humain : 179^e sur 187

Espérance de vie : 59 ans

Taux d'alphabétisation : 77%

Asile en France : La République démocratique du Congo est le quatrième pays de provenance des personnes en demande d'asile, dont la moitié sont des femmes.

01

De l'indépendance à
nos jours, un pays au
destin confisqué

L'État indépendant du Congo (EIC), propriété personnelle de Léopold II : travaux forcés et brutalité

La Conférence de Berlin en 1885 qui partage l'Afrique centrale entre les puissances occidentales participantes attribue le Congo à Léopold II, lequel avait manifesté son intérêt pour le pays dès 1879. Il devient l'Etat indépendant du Congo (EIC), propriété personnelle du roi et marque le début de son exploitation intensive. Dès lors, la population est contrainte par la couronne et par les compagnies concessionnaires au travail forcé, pour la récolte de caoutchouc d'abord, puis pour l'exploitation de ses ressources minières. Le roi et son entourage font fortune. Pour garantir la collecte maximale de caoutchouc et d'autres ressources naturelles, les agents de l'EIC punissent brutalement la population. En 1904 le rapport Casement⁰¹ révèle les exactions commises. Devant la pression croissante, le Roi est contraint d'envoyer une commission d'enquête. Le rapport de cette dernière confirme en 1905 la teneur du rapport, le Parlement belge prend alors l'initiative de lancer une procédure d'annexion en 1906⁰² ■

Le Congo belge : le maintien du système « léopoldien »

A partir de 1908, l'Etat belge assume la responsabilité de la colonie qui prend le nom de Congo belge. L'administration, les grandes compagnies coloniales et les missions religieuses deviennent, selon Crawford Young⁰³, politologue expert du Congo, les trois piliers sur lesquels reposent le puissant état colonial en train de se former. Il continue à être considéré comme une entreprise d'exploitation d'un territoire riche en ressources. Malgré la prise de contrôle du pays par l'Etat belge, l'année 1908 ne constitue en aucun cas un moment de rupture. Le gouvernement colonial se glisse dans les structures et pratiques « léopoldiennes ». C'est ce que confirme un rapport⁰⁴ publié en 2022 par une commission spéciale de la Chambre des représentants de Belgique sur la colonisation de la RDC par la Belgique. Il y est souligné que la colonisation belge entre 1886 et 1960 s'est basée sur le travail forcé, la violence (notamment envers les femmes), sur des lois contraires aux sociabilités traditionnelles, ou encore, de manière globale, sur une administration coloniale systématiquement raciste ■

L'indépendance : Patrice Lumumba, la « lutte sublime » ou l'espoir déçu

Bien que des volontés indépendantistes émergent dès les années 1940, l'année 1957 marque véritablement le début du processus d'indépendance, la Belgique accepte d'abord l'organisation d'élections locales. Deux ans après, un message royal reconnaît le droit des Congolais à l'indépendance et la nécessité d'une évolution rapide. En janvier 1960, la Conférence de la Table ronde belgo-congolaise de Bruxelles réunit indépendantistes et délégués du Parlement et du gouvernement belge. La date de l'indépendance est fixée au 30 juin de la même année. Les indépendantistes sont divisés entre les partisans d'un régime unitaire (représentés par Patrice Lumumba) et les partisans d'un régime fédéraliste (représenté par Joseph Kasavubu). Un régime parlementaire et unitaire est finalement instauré et les élections législatives et provinciales donnent lieu à un compromis : Joseph Kasavubu est nommé président, Patrice Lumumba est nommé premier ministre de la République du Congo.

Lors de la passation des pouvoirs, le discours très offensif prononcé par Patrice Lumumba, le 30 juin 1960, après l'intervention du roi Baudouin qui louait l'œuvre « *civilisatrice* » de la Belgique, fut considéré comme un moment clef de l'émancipation congolaise et comme un affront par la partie belge. Les relations avec la Belgique se tendent quelques jours seulement après l'indépendance. A la suite d'une mutinerie des soldats congolais de la Force publique contre leur commandant en chef, le belge Emile Janssens, le gouvernement belge envoie des troupes pour protéger ses ressortissants. La nomination du congolais Joseph Mobutu pour remplacer Emile Janssens marque la fin de la mutinerie mais l'instabilité perdure.

La province minière du Katanga déclare son indépendance avec le soutien de la Belgique. Elle est suivie du Sud-Kasaï, qui obtient également la reconnaissance de la Belgique. Patrice Lumumba s'adresse à l'ONU afin de reprendre le contrôle du Katanga, qui envoie des casques bleus et impose un cessez-le-feu pour empêcher un affrontement militaire dans la province. Parallèlement, les relations entre Patrice Lumumba et Joseph Kasavubu s'enveniment. Le président démet le premier ministre de ses fonctions, qui en réponse démet Joseph Kasavubu de ses fonctions avec le soutien du Parlement. L'ONU tranche, Kasavubu reste président et désigne Joseph Mobutu comme nouveau premier ministre.

Patrice Lumumba, placé en résidence surveillée, s'enfuit mais il est capturé et exécuté, avec le feu vert de la Belgique, par les soldats du leader du Katanga, Moïse Tshombe. Patrice Lumumba deviendra un symbole du panafricanisme et de la lutte anticoloniale. « *Avec sa mort, Lumumba a cessé d'être une personne, il est devenu toute l'Afrique* », écrit Jean Paul Sartre.

L'indépendance, promesse de nombreux espoirs, sera en fait synonyme de chaos et de divisions. Sans interruption, les crises politiques, les coups d'Etat, les régimes dictatoriaux, vont se succéder, au détriment de la population civile, invariablement ■

L'ère Mobutu, 32 ans de kleptocratie

Chef d'Etat major des armées, le colonel Joseph Mobutu organise en novembre 1965 un coup d'Etat contre le président Joseph Kasavubu. Il s'autoproclame président, en se présentant comme le libérateur des Congolais et fonde le Mouvement populaire de la révolution (MPR), parti unique et outil de sa domination. L'ère Mobutu est caractérisée par la concentration du pouvoir, la manipulation idéologique et la corruption.

1971 est « l'année des 3 Z ». Mobutu renomme à la fois le pays, le fleuve et la monnaie sous le nom de Zaïre, point de départ d'un processus de « zairianisation », une idéologie qui prône un retour à « l'authenticité » afin de se détacher de l'influence occidentale. Il interdit les prénoms chrétiens et se renomme Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga (« *Mobutu le guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter* »). Il entreprend un mouvement de nationalisation des biens commerciaux et propriétés foncières appartenant à des étrangers, ce qui déstabilise brusquement l'économie nationale. Dès 1973, le pays traverse une forte crise économique qui débute avec la baisse du prix du cuivre. L'inflation explose et la corruption se généralise. Le président organise en parallèle son propre système de détournement des fonds publics et des richesses de son pays, pour devenir l'un des hommes les plus riches au monde.

Menacé par la fin de la guerre froide et le possible affaiblissement du soutien des pays occidentaux, le système paraît à bout de souffle. Après plusieurs manifestations, grèves et marches qui s'opposent au régime présidentiel, le président congolais annonce en 1990 la fin du parti unique, après 25 ans de règne sans partage. Deux mesures phares ressortent de son « discours de la démocratisation » du 24 avril : l'instauration du multipartisme et l'organisation d'élections dans les deux années suivantes. Une conférence nationale souveraine est organisée pour soutenir la transition démocratique. Etienne Tshisekedi (père du président actuel) est élu premier ministre et chargé de former un gouvernement de transition. Mais le processus de transition annoncé ne voit jamais le jour. Dix gouvernements différents se succèdent. Mobutu continue d'en nommer les membres et poursuit son contrôle absolu du pouvoir. Les structures de l'Etat se retrouvent elles exsangues ■

Première guerre du Congo

Au délitement de l'Etat congolais s'ajoutent les conséquences du génocide au Rwanda de 1994, qui vont entraîner la « première guerre du Congo », caractérisée par un mélange complexe de facteurs régionaux, ethniques et économiques. Elle marquera le début d'une instabilité endémique dans le pays.

Début juillet 1994, explique Pierre Jacquemot⁰⁵, 1,5 million de Hutus rwandais convergent vers la ville frontalière de Goma (en RDC). L'Interahamwe, milice hutu rwandaise responsable de la plupart des massacres pendant le génocide en 1994, et des proches de l'ancien pouvoir rwandais, utilisent alors les camps de réfugiés comme base arrière afin de coordonner des attaques contre le nouveau pouvoir. Une coalition des armées rwandaise et ougandaise se forme, officiellement pour lutter contre cette tentative de reconstituer une base arrière hutue et renverser Joseph Mobutu considéré comme un soutien de l'ancien régime rwandais.

L'objectif officieux du Rwanda et de l'Ouganda est de profiter du chaos ambiant pour faire main basse sur les ressources naturelles du Zaïre. Cette coalition est rejointe par des opposants à Mobutu. En octobre 1996, elle devient officiellement l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Le congolais Laurent-Désiré Kabila en est le leader. Le rapport Mapping⁰⁶ du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) souligne la violence de ce conflit, caractérisé par des « massacres de grande ampleur » et de « graves attaques » contre les populations civiles. Des recherches réalisées par Human Rights Watch et d'autres organisations ont aussi montré que « de nombreuses violations des droits de l'homme ont été commises à l'encontre de réfugiés en fuite, et ce par l'ensemble des parties au conflit. Les soldats des anciennes Forces Armées Zaïroises, connus pour leurs abus, se livrèrent à de nombreux pillages et viols de civils alors qu'ils fuyaient l'avancée des troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL). Ils sont responsables de la destruction d'écoles, d'églises et de cliniques sur l'ensemble du territoire. Des soldats armés, membres de l'armée hutu de l'ancien gouvernement rwandais et des milices tuèrent un nombre encore inconnu de civils pendant leur fuite, dans le but d'empêcher d'autres réfugiés de retourner au Rwanda et de forcer les civils congolais à leur donner de la nourriture et autres objets de valeur ».

Les rebelles de l'AFDL (la coalition « anti-Mobutu ») entrent à Kinshasa le 17 mai 1997, Joseph Mobutu est renversé par Laurent-Désiré Kabila. Après avoir été soigné pendant de longs mois en Suisse et en France, Mobutu Sese Seko meurt le 7 septembre 1997 dans un hôpital à Rabat, au Maroc. « Léopard du Zaïre », « Léopard de Kinshasa »,

« Aigle de Kawele », « Papa Maréchal », « Roi du Zaïre », le président congolais, aux multiples surnoms, laisse un pays économiquement déficient, en conflit avec ses pays voisins et divisé de toutes parts. Selon l'UNODC⁰⁷, il aurait puisé dans le Trésor public près de cinq milliards de dollars, soit le montant qu'atteignait alors la dette extérieure du pays ■

Le règne sans partage des Kabila, père et fils

Laurent-Désiré Kabila, faux libérateur, vrai despote⁰⁸

Il prend le pouvoir le 20 mai 1997 après une première guerre du Congo qui a fait des dizaines de milliers de victimes civiles. Il rebaptise le Zaïre en République démocratique du Congo. Mais le pays n'a de démocratique que le nom. Il est à la fois président, premier ministre et ministre de la défense. Le pays fonctionne sans parlement et sans Constitution. Comme son prédécesseur, il ne reconnaît pas les institutions de transition. Il suspend l'activité des partis politiques, interdit et réprime des manifestations, fait arrêter des hommes politiques et des journalistes. Human Rights Watch soulignait en 2001 : « Pendant ses quatre années au pouvoir, Kabila a violé régulièrement et sans pitié les droits de l'homme au Congo. Il a tué, torturé, emprisonné et fait disparaître toute personne qu'il soupçonnait de menacer son régime. Parmi ceux qui ont le plus souffert se trouvaient ses adversaires politiques, les représentants de la société civile, les activistes des droits de l'homme et les journalistes. Kabila a cédé les droits d'exploitation des vastes richesses minérales du pays à ses amis commerçants et militaires pendant que l'économie du pays s'effondrait et que la population manquait de nourriture, de médicaments, et d'autres nécessités de la vie, surtout à Kinshasa et dans d'autres villes. »⁰⁹ Emportant par camions entiers des métaux rares (coltan, tungstène, niobium) indispensables à l'industrie électronique, des multinationales étrangères (notamment canadiennes et chinoises) expédient cette matière première via Kigali. La capitale, d'un pays dépourvu de richesses minérales, devient un hub international minier où transitent les matières premières de la RDC.

Deuxième guerre du Congo

Peu après la prise de pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, la deuxième guerre du Congo débute. Elle prendra officiellement fin cinq ans plus tard, en 2003. Considéré comme le conflit le plus meurtrier après la Seconde guerre mondiale,¹⁰ cette « guerre mondiale africaine »¹¹ a impliqué neuf pays africains (RDC, Ouganda, Rwanda, Burundi, Namibie, Angola, Zimbabwe, Tchad, Soudan) et une trentaine de groupes armés. Elle est la suite logique dans des proportions bien

plus importantes du premier conflit qui avait porté au pouvoir Laurent-Désiré Kabila avec le soutien affirmé du Rwanda et d'Ouganda. Pourtant, une fois au pouvoir, face à une opinion publique hostile à cette ingérence étrangère, le président tourne le dos à ses anciens alliés qui s'immisçaient jusqu'au sein de son gouvernement. En juillet 1997, les « Rwandais » du gouvernement congolais sont remerciés.

A Kigali et à Kampala, décision est prise de déloger le successeur de Mobutu. Leurs troupes avancent cachées derrière un nouveau mouvement rebelle le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD). Laurent-Désiré Kabila met alors sur pied une contre alliance régionale avec la Namibie, l'Angola, le Zimbabwe mais aussi le Tchad, la Libye et le Soudan. « Au total, jusqu'à 100 000 soldats étrangers se battent sur le sol congolais, écrit le journaliste du Monde, Jean-Philippe Rémy. Conséquence annexe : les pays impliqués se ruent sur la dépouille de l'ex-Zaïre. Des "zones d'influence", qui sont surtout des zones de pillage à ciel ouvert, se créent partout. Les Zimbabwéens mettent la main sur le cuivre et le cobalt du Katanga. Le Rwanda et l'Ouganda pillent les ressources minières et le bois de la province orientale. Cette rapacité sans frontières aurait permis aux divers Etats de soutirer au Congo cinq milliards de dollars, selon une estimation d'experts des Nations unies ».

Dans ces zones d'influence, apparaissent d'autres mouvements rebelles, comme le puissant Mouvement de libération du Congo (MLC), soutenu et armé par l'Ouganda, dont le chef, Jean-Pierre Bemba, condamné en 2016 pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité » par la Cour pénale internationale, deviendra ministre de la défense en 2023. Pour son adversaire, Laurent-Désiré Kabila, il devient important de commencer à négocier, car ses soutiens namibiens, zimbabwéens et angolais commencent à faiblir. Un accord de paix est signé par cinquante chefs rebelles congolais à Lusaka, en Zambie, à l'été 1999 mais il ne met pas fin aux combats. Laurent-Désiré Kabila s'isole de plus en plus. Il est considéré comme le principal obstacle à la paix. Cible de plusieurs tentatives d'attentats prémonitoires, il est assassiné le 16 janvier 2001 dans son palais à Kinshasa par un de ses gardes du corps.

Joseph Kabila : président pendant près de 18 ans (2001-2019)

Dix jours après l'assassinat de son père, le 26 janvier 2001. Joseph Kabila, 29 ans, sans expérience politique, est choisi par l'entourage de l'ancien président pour lui succéder. La succession semble débloquent le conflit et les négociations de paix reprennent. En 2002, un dialogue est organisé à Sun City en Afrique du Sud avec les deux grands mouve-

ments d'opposition (le MLC et le RCD), l'opposition non armée et des représentants de la société civile. Sous la pression internationale, les forces rwandaises et ougandaises quittent le Congo. Les autres pays de la région les avaient précédées. L'accord de paix de Pretoria, signé le 16 décembre 2002, par les membres du dialogue inter-congolais, marque la fin officielle de la guerre en prévoyant une constitution de transition démocratique et des élections en 2005. En juin 2003, un gouvernement de transition est mis en place. Ce processus de démocratisation est complété par l'élection de Joseph Kabila en tant que président de la RDC (le premier à être choisi au suffrage universel), tandis que la MONUC, la mission de maintien de la paix de l'ONU, déploie son contingent de 17 000 soldats.

Sa réélection en 2011 est marquée par des violences et de nombreuses irrégularités. L'opposant historique Étienne Tshisekedi rejette les résultats et voit la police réprimer toute tentative de rassemblement de ses partisans. En 2016, alors qu'il ne peut se présenter pour un 3^e mandat, il ajourne sine die l'élection présidentielle et provoque une crise politique. La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) met à cette époque en garde contre « son comportement personnel et celui de son gouvernement, [qui] ne laisse pas le moindre doute sur sa volonté de se maintenir par tous les moyens au pouvoir. Ceci alors que son régime est aujourd'hui illégal et illégitime. Nous parlons de "chaos organisé" parce que le président Kabila et les membres de son régime ont entretenu ou créé des foyers d'insécurité dans plusieurs régions du pays ». Cette fois, un nouveau et troisième mandat n'est pas toléré par les soutiens régionaux et internationaux de Joseph Kabila, qui craignent le risque d'un chaos régional.¹² Il finit par renoncer à se représenter et désigne Emmanuel Ramazani comme candidat du Front commun pour le Congo (FCC), une vaste plate-forme électorale créée par M. Kabila ouvrant la voie à une première alternance ■

Felix Tshisekedi, premier président issu d'une transition pacifique du pouvoir (2019-2023)

A l'issue des élections de 2018, Felix Tshisekedi (fils de l'opposant Étienne Tshisekedi, battu par Joseph Kabila en 2011) devient le cinquième président du pays. Ce résultat, annoncé par la Commission électorale nationale indépendante, est contesté par son adversaire Martin Fayulu et certains observateurs religieux nationaux et internationaux. Le président annonce un programme basé sur une série de mesures autour de la sécurité, la justice, les infrastructures et voies de communication, l'éducation, la santé.¹³ La société civile dresse un tableau sévère de son mandat : « L'arrivée au pouvoir du Président Tshisekedi en 2019 avait suscité beaucoup d'espoir auprès de la population congolaise, après des années de régime autoritaire, affirme la FIDH, toutefois, le sentiment général, recueilli sur le terrain, est à la désillusion. Les promesses et les annonces faites au début du mandat présidentiel n'ont pas été suivies d'effet. De nombreux cas d'atteintes à la liberté de mouvement et au droit à la liberté de la personne à l'encontre d'opposant-es politiques, mais aussi de défenseur-es des droits humains et de journalistes, par des autorités administratives et judiciaires ont été répertoriés. »¹⁴ A l'Est, le groupe rebelle M23 a repris les armes en 2023, entraînant le déplacement interne de 6,9 millions, un record selon l'ONU. Les ONG, elles, alertent sur l'explosion des violences sexuelles : « En RDC, écrit l'organisation Care, plus d'une femme sur deux est confrontée à la violence sexuelle et sexiste au cours de sa vie. Depuis un quart de siècle, les violences sexuelles faites aux femmes font rage en RDC, exacerbées par les conflits, la pauvreté extrême et les déplacements de population qui laissent les femmes plus vulnérables. Et la situation continue de s'aggraver. Au cours des trois premiers mois de 2023, dans la région du Nord-Kivu dans la partie est du pays, les signalements de violences contre les femmes et les enfants ont augmenté de 37% par rapport à l'année passée, selon l'ONU. Dans ces zones de conflits, les violences sexuelles commises par les groupes armés s'ajoutent aux violences domestiques. »¹⁵ ■

02

Les ressources naturelles : la malédiction de la République démocratique du Congo

Cuivre, cobalt, coltan, or et diamants font de la République démocratique du Congo un des pays les plus riches en ressources naturelles de la planète. Le cobalt est un élément essentiel pour la fabrication des batteries rechargeables, en particulier dans les véhicules électriques et les appareils électroniques. (Le pays a fourni en 2022 70% du cobalt utilisé dans le monde).¹⁶ Le cuivre est utilisé dans la construction, l'industrie électronique et d'autres applications industrielles. Le coltan est utilisé dans la fabrication de condensateurs pour l'industrie électronique. Le pays est aussi riche en gisements aurifères, l'or est non seulement utilisé dans la bijouterie mais aussi dans l'industrie électronique. La RDC abrite par ailleurs l'une des plus vastes forêts tropicales du monde, couvrant environ 60% de son territoire. Ces forêts sont d'une importance cruciale pour la biodiversité mondiale et la régulation du climat. Sans oublier l'agriculture, le pays produit une variété de cultures agricoles, notamment le café, le cacao, le maïs, le manioc, les bananes, le palmier à huile, le riz et d'autres produits alimentaires.

Gouvernants, multinationales, pays voisins, milices : un pillage systématique

« Hélas, oui, ils pillent tous. Ils ont créé au Congo une économie de pillage. Mais le pillage est le destin de ce pays. Il est littéralement né pour être pillé. » expliquait, dans un article du journal *Le Monde*,¹⁷ Ernest Wamba Di Wamba, historien, professeur. Ce « pillage » débute sous Leopold II, roi des Belges. La création en 1885 de l'Etat indépendant du Congo n'a en effet d'autre but que d'exploiter et d'exporter la richesse du pays vers la Belgique : ivoire, caoutchouc, minerais.

L'indépendance allait-elle amener une meilleure redistribution des richesses ? L'inverse se passe, Joseph Désiré Mobutu prend le pouvoir en déclarant : « *Enrichissez-vous, et si vous voulez, ne voulez pas trop en même temps. Vous pourriez être arrêtés. Volez intelligemment, un peu à la fois* ». Il décide ainsi de nationaliser l'Union minière en 1967, qu'il rebaptise Gécamines (Générale des carrières et des mines). Comme explique le journaliste belge Erik Bruyland dans « *Cobalt Blues* »¹⁸ : « *L'argent entrain et disparaissait aussitôt, sans être réinvesti dans l'outil minier.* » Une grande partie des revenus générés par l'exploitation minière est détournée par le président à des fins personnelles ou utilisée pour financer son train de vie luxueux et celui de son entourage. L'entreprise Gécamines aura été « *pillée jusqu'au dernier sou par le régime Mobutu* »¹⁹.

L'éviction de Mobutu et l'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila ne met pas fin à cette logique de confiscation des ressources de l'Etat. Selon Congo Hold-Up,²⁰ un collectif de médias internationaux et d'ONG, l'ancien président et sa famille auraient détourné 138 millions de dollars de fonds publics entre 2013 et 2018. Le système mis en place et mis à jour révélé par Congo Hold-Up repose sur trois piliers : une banque contrôlée par la famille de Joseph Kabila (la BGFI Bank RDC) une société écran (Sud Oil) gérée également par la « *galaxie* » Kabila, et des institutions étatiques (Banque centrale, ministères...) peu regardantes, voire complices des malversations.²¹ Pour l'ONG britannique Global Witness, le secteur minier était le « *distributeur automatique de billets* » du régime de Joseph Kabila, et de ses proches.

Les puissances voisines de la RDC profitent aussi largement de l'instabilité permanente (qu'elles ont contribué à créer ou aggraver), de l'impuissance des pouvoirs publics, et de la défaillance de l'armée régulière congolaise à protéger territoire et civils. En 2022, le Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo²² de l'ONU dénonce l'ampleur des pillages : « *Les principaux motifs du conflit en RDC sont devenus l'accès à cinq ressources minérales de première importance : colobotantalite (coltan), diamant, cuivre, cobalt et or.* » Le Groupe d'experts a identifié 11 États africains susceptibles de faire transiter des marchandises en provenance de la République démocratique du Congo. Certains de ces États sont directement impliqués dans le conflit, à savoir, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda et le Zimbabwe. Les autres sept pays sont l'Afrique du Sud, le Kenya, le Mozambique, la République centrafricaine, la République du Congo, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie. De son côté, l'organisation Global Witness révèle dans un rapport que 90% des quantités de coltan (très recherché dans la fabrication des condensateurs d'ordinateurs et de téléphones portables), d'étain et de tungstène, exportés par le Rwanda, sont introduits illégalement à partir de la RDC. Kigali est accusé d'être la plaque tournante de la contrebande.

Nationales, régionales, les convoitises sont aussi internationales, notamment chinoises. En 2008, la Chine et l'administration de Joseph Kabila signaient le contrat « *Mines contre infrastructures* ». L'accord permet l'exploitation, du cuivre et du cobalt congolais – notamment extraits par la compagnie sino-congolaise Sicominex au Katanga – contre la construction d'infrastructures pour un montant de 9 milliards de dollars. Deux entreprises chinoises, Sinohydro et Crec (China Railway Engineering corporation), devant

réaliser ces travaux d'infrastructures. Quinze ans après, les résultats attendus ne sont pas au rendez-vous. L'Inspection générale des finances congolaise (IGF) a estimé que les entreprises chinoises ont déjà bénéficié de 10 milliards de dollars de bénéfice alors que les investissements dans les infrastructures se sont limités à 822 millions de dollars depuis 2008. Elles ont aussi pointé des irrégularités financières jusqu'ici démenties par la Chine.²³ Le président Félix Tshisekedi et les autorités congolaises ont déclaré vouloir renégocier ce contrat.

En 67 ans d'indépendance, la RDC est devenue l'une des cinq nations les plus pauvres du monde. Selon la Banque mondiale, en 2022, environ 62% de la population du pays vivait avec moins de 2,15 dollars par jour. Couplée avec une instabilité politique chronique, une insécurité permanente, des conflits armés lourds, la confiscation des richesses a entraîné le pays vers une crise humanitaire qui est selon Bruno Lemarquis, coordonnateur des agences humanitaires de l'ONU en RDC, « depuis 25 ans l'une des plus sérieuses, des plus complexes et des plus longues au monde, mais aussi la plus négligée... »

Le pays compte le plus grand nombre de personnes en insécurité alimentaire dans le monde. La pauvreté généralisée, la faible production agricole, les prix élevés et le manque d'infrastructures sont des facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire. D'après le Programme alimentaire mondial, 27 millions de personnes, dont 3,4 millions d'enfants, étaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë en 2022 suite à la recrudescence des violences, du conflit et de l'instabilité dans l'est de la RDC et aux déplacements internes de grande ampleur.

Les principaux services de base (eau potable, santé et éducation) sont défectueux. D'après certaines organisations de l'ONU, plus de 70% des Congolais n'ont pas accès aux soins de santé officiels, soit parce qu'ils sont trop pauvres pour payer ces services, soit parce qu'ils sont dans l'incapacité de s'y rendre. Pour faire face aux problèmes de santé et aux épidémies la population dépend grandement de l'aide médicale humanitaire ■

03

La population civile,
perpétuelle victime
des régimes autoritaires

« Rares ont été les civils, congolais et étrangers, vivant sur le territoire de la RDC qui ont pu échapper à ces violences, qu'ils aient été victimes de meurtres, d'atteintes à leur intégrité physique, de viols, de déplacements forcés, de pillages, de destructions de biens ou de violations de leurs droits économiques et sociaux ». ²⁴

Extrait du Rapport Mapping de l'Organisation des Nations Unies.

Autoritarisme et violence : le pouvoir de Mobutu

Le 17 janvier 1961 Patrice Lumumba était exécuté par un peloton de la gendarmerie-armée katangaise commandé par un officier mercenaire belge, en présence de plusieurs ministres du Katanga en sécession. Un assassinat qui marquera fondamentalement la vie politique du Congo moderne et fera de la répression politique une des bases de ses régimes. En prenant le pouvoir, Mobutu fait de son parti le Mouvement populaire de la révolution (MPR), le parti unique, qui se confond totalement avec l'État zaïrois. Aucune opposition n'existe désormais : absence totale de liberté d'expression, de syndicats indépendants, musellement de l'université, de la presse et des partis d'opposition. Les services de sécurité, notamment l'Agence nationale de documentation chargée de la sécurité civile, et le Service d'action et de renseignements militaires, placés sous l'autorité directe de la Présidence, disposent de pouvoirs sans limite. La torture y est monnaie courante. Leur activité se situe hors de tout cadre légal, la torture étant théoriquement interdite par la Constitution et le code de procédure pénale du pays.

Amnesty International décrit cette répression : « Les autorités, pour écraser l'opposition, recourent désormais à la force brute : elles ont ainsi ordonné ou cautionné l'utilisation d'armes automatiques et autres armes capables de donner la mort, comme les explosifs, contre des civils la plupart du temps non armés. Des partisans du président Mobutu ou des officiels nommés par lui ont incité des bandes de civils à attaquer d'autres civils censés être des sympathisants de l'opposition. Les cadavres des personnes tuées par les forces de sécurité «disparaissent» [...] des témoins n'ont ces-

sé d'accuser les militaires d'avoir emporté les corps dans des lieux tenus secrets. Au cours des années passées, des corps ont été abandonnés dans des forêts ou jetés dans le fleuve Zaïre, qui passe à Kinshasa. » ■ 25

Les Kabila : une triste et brutale continuité

Human Rights Watch résume le pouvoir de Laurent Désiré Kabila : « Pendant ses quatre années au pouvoir, Kabila a violé régulièrement et sans pitié les droits de l'homme au Congo. Il a tué, torturé, emprisonné et fait disparaître toute personne qu'il soupçonnait de menacer son régime. Parmi ceux qui ont le plus souffert se trouvaient ses adversaires politiques, les représentants de la société civile, les activistes des droits de l'homme et les journalistes. Kabila a cédé les droits d'exploitation des vastes richesses minérales du pays à ses amis commerçants et militaires pendant que l'économie du pays s'effondrait et que la population manquait de nourriture, de médicaments, et d'autres nécessités de la vie, surtout à Kinshasa et dans d'autres villes. » ²⁶ À cette époque, l'hôpital général de Panzi, dans la ville de Bukavu (Est de la RDC) est fondé par le Docteur Denis Mukwenge en réponse aux besoins médicaux aigus des femmes victimes de violences sexuelles et de mutilations génitales dans la région du Sud-Kivu, théâtre de conflits armés et de violences pendant de nombreuses années.

Torture systématique, opposition muselée, justice atrophiée : Joseph Kabila prend la suite de son père. La Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) dénonce la « dérive autoritaire » de son régime, qui rappelle les heures sombres du « mobutisme ». « La politique menée par le pouvoir en place depuis quelques mois est dénuée d'ambiguïté », explique la FIDH. ²⁷ Alors que les premières élections multipartites organisées en 2006 étaient porteuses d'espoir quant à l'établissement d'un Etat de droit en RDC, l'organisation internationale démontre que les premières années d'exercice du pouvoir sont marquées par des entraves importantes aux libertés fondamentales et l'étouffement, en toute impunité, de certaines voix contestataires. L'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) explique que « les cas de sévices et de mauvais traitements sont nombreux : la torture est appliquée en RDC de façon "ordinaire" ». ²⁸ L'ONG note que « la dérive autoritaire, perceptible dès les premiers mois de la présidence de Joseph Kabila, n'a depuis lors fait que s'accroître. Les violations quotidiennes des droits de l'homme sont ponctuées d'opérations de répression de grande ampleur, se caractérisant

par un usage excessif de la force létale, par de nombreuses exécutions sommaires et par un nombre important d'arrestations et de détentions arbitraires suivies d'actes de torture et de condamnations à des peines de prison à la suite de procès iniques »²⁹ ■

Le viol comme arme de guerre à l'Est de la République démocratique du Congo

Les conflits armés qui minent le pays depuis plusieurs décennies ont généralisé les violences sexuelles. Ces violences sont perpétrées majoritairement par les acteurs armés lors de raids, de combats et des replis de combattants, dans les zones occupées, près des cantonnements, lors des représailles contre la population, lors de patrouilles. Le Rapport Mapping³⁰ affirme que « la violence en RDC s'est en effet accompagnée d'un usage apparemment systématique du viol et des agressions sexuelles prétendument par toutes les forces combattantes » et souligne le caractère « récurrent, généralisé et systématique » du phénomène. En juillet 2007, après avoir visité les provinces de l'Est de la République démocratique du Congo, Yakin Ertürk, rapporteuse spéciale du Conseil des Droits de l'homme des Nations unies déclare lors d'une conférence de presse : « Dans le cadre de mon mandat, qui concerne la violence contre les femmes, la situation dans les deux Kivus est la pire des crises que j'aie rencontrées jusqu'ici. »³¹

Quelques années plus tard, en avril 2010, l'envoyée spéciale de l'ONU pour les violences faites aux femmes et aux enfants dans les conflits, Margot Wallström, avait qualifié la RDC de « capitale mondiale du viol » et appelé le Conseil de sécurité à agir pour mettre un terme à ces violences. Dans beaucoup de cas, la cruauté lors de ces viols est telle qu'ils s'apparentent à de la torture. Le docteur chirurgien gynécologue congolais Denis Mukwege, « l'homme qui répare les femmes », Prix Nobel de la Paix en 2018, qualifiait les violences sexuelles en République démocratique du Congo de « terrorisme sexuel »³² ■

L'élection de Félix Tshisekedi en 2019, un faux espoir

« Les avancées en matière de droits humains observées pendant la première année de mandat du président Tshisekedi semblent rapidement se dissiper », a expliqué le chercheur principal pour la RDC chez Human Rights Watch, Thomas Fessy.³³ Persécutions politiques, harcèlement policier, intimidations, arrestations arbitraires, restent des pratiques régulières. Le rapport annuel 2022 d'Amnesty International³⁴ souligne que « les autorités ont intensifié leur répression des droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion pacifique. Elles ont continué d'utiliser la pandémie de COVID-19 et le long « état de siège » (une forme de loi martiale) en Ituri et dans le Nord-Kivu comme prétextes pour interdire ou réprimer les rassemblements publics et les manifestations de personnes et de groupes considérés comme critiques à l'égard du gouvernement ». La détention de journalistes reste un phénomène régulier. Depuis mai 2021, Amnesty International a recensé des dizaines de cas d'arrestation arbitraire et de détention illégale de militants pacifiques, de journalistes et d'au moins trois députés des provinces du Nord Kivu et d'Ituri. L'organisation relève que treize militants du mouvement LUCHA (Lutte pour le Changement) ont été arrêtés en novembre 2021 à Beni lors d'une manifestation pacifique qui dénonçait l'incapacité des autorités à protéger les civils contre les attaques meurtrières des groupes armés, malgré l'état de siège : « La condamnation de ces militants par un tribunal militaire, à Beni, est une manœuvre honteuse visant à faire taire les voix critiques. »³⁵

Enfin et surtout, faute d'être punies, les violences sexuelles non seulement perdurent mais augmentent très fortement, comme le décrit l'Unicef : « Les signalements de violences basées sur le genre (VBG) contre les filles et les femmes au Nord-Kivu ont augmenté de 37% au cours des trois premiers mois de 2023 par rapport à la même période il y a un an, selon le groupe de coordination des VBG de la province. Plus de 38 000 cas de VBG ont été signalés pour l'ensemble de l'année 2022 dans le seul Nord-Kivu. Dans la plupart des cas, les survivantes ont déclaré avoir été attaquées par des hommes armés et des hommes déplacés dans les camps et aux alentours. »³⁶ ■

Annexes

Dates clés

1885	• Etat Indépendant du Congo
1906	• Annexion du Congo par la Belgique
1960	• 30 juin 1960, déclaration d'Indépendance • Joseph Kasavubu, devient le premier président de la république du Congo Patrice Lumumba devient premier ministre
1961	• Assassinat de Patrice Lumumba
1965	• Mobutu Sese Seko accède au pouvoir par un coup d'État
1971	• Le Congo devient le Zaïre
1994	• 6 avril 1994, l'avion présidentiel rwandais de Juvénal Habyarimana est abattu et donne le signal du début du génocide au Rwanda
1996	• Première guerre du Congo
1997	• Mort de Mobutu après avoir été chassé du pouvoir par les rebelles soutenus par le Rwanda, l'Angola et l'Ouganda.
1998	• Deuxième guerre du Congo
1999	• Création de l'hôpital de Panzi par le Dr Denis Mukwebe
2001	• Joseph Kabila prend ses fonctions après l'assassinat de son père
2003	• Fin officielle de la deuxième guerre du Congo
2006	• Premières élections multipartites • Joseph Kabila élu au second tour des élections de novembre 2006
2011	• Le président Joseph Kabila déclaré vainqueur des élections de novembre 2011
2016	• Joseph Kabila reste à la tête de l'État en dépit de la limite constitutionnelle fixée à deux mandats
2018	• Denis Mukwege, « <i>l'homme qui répare les femmes</i> » reçoit le prix Nobel de la paix à Oslo en Norvège
2019	• Félix Tshisekedi, héritier de l'opposition historique, élu président de la république
2021	• Reprise des hostilités entre le M23 et l'armée congolaise dans le Nord Kivu
2023	• Réélection de Félix Tshisekedi en tant que président de la république

Notes

-
- 01** Rapport de M. Casement, Consul de Sa Majesté Britannique à Boma, au Marquis de Lansdowne, sur son voyage dans le Haut-Congo - 1904
-
- 02** L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906) : étude sur le paradoxe de la gouvernance léopoldienne - Plasman, Pierre-Luc - thèse de doctorat, Université de Louvain - 2011
-
- 03** Politics in Congo, Decolonization and Independence Crawford Young - 2015
-
- 04** Rapport des expert.es de la Commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo et le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Burundi, ses conséquences et ses suites qu'il convient d'y réserver - 2021
-
- 05** Le Rwanda et la République démocratique du Congo, David et Goliath dans les Grands Lacs - Revue internationale et stratégique - 2014
-
- 06** République démocratique du Congo, 1993-2003 - Rapport du Projet Mapping concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo - Genève - 2010
-
- 07** La corruption en faits et en chiffres - United Nations Office contre la Drogue et le Crime (UNODC) - 2004
-
- 08** La fin de Kabila, faux libérateur, vrai despote Le Monde - Janvier 2001
-
- 09** Congo: l'héritage de Kabila - Human Rights Watch - 2001
-
- 10** Le conflit au Congo a fait plus de six millions de morts - Caritas - 2009
-
- 11** Expression initialement utilisée par la journaliste Colette Braeckman
-
- 12** Congo : Obama appelle Kabila à passer la main - 7sur7 - 2016
-
- 13** RDC : Tshisekedi se donne 100 jours pour convaincre à travers un programme d'urgence - La Tribune - Mars 2019
-
- 14** Droits humains en RDC : espoirs et inquiétudes depuis l'élection du Président Tshisekedi - FIDH - 2022
-
- 15** L'explosion des violences sexuelles en RDC - CARE - Novembre 2023
-
- 16** En RDC, explosion du cobalt artisanal, face noire de l'énergie verte - Le Monde - Juin 2023
-
- 17** Le pillage des ressources minières, moteur du conflit - Le Monde - Avril 2000
-
- 18** Cobalt Blues - La sape d'un géant - Congo 1960-2020 - Erik Bruyland - 2021
-
- 19** La Gécamines dans la tourmente - Afrikarabia - 2014
-
- 20** Voir le site de Congo hold-up
-
- 21** Congo Hold-up : les dérives du système Kabila - Afrikarabia Novembre 2021
-
- 22** Rapport final du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, ONU - Octobre 2022
-
- 23** Méga-contrat minier RDC-Chine : Kinshasa exige 17 milliards de dollars d'investissements supplémentaires dans les infrastructures - Agence Ecofin - Février 2023
-
- 24** Rapport Mapping
-
- 25** Zaïre, la violence contre la démocratie
-
- 26** Congo: L'Héritage de Kabila - Human Right Watch - 2001
-
- 27** République démocratique du Congo : la dérive autoritaire du régime - FIDH - 2009
-
- 28** Un monde tortionnaire - République démocratique du Congo - 2010
-
- 29** Un monde tortionnaire - République démocratique du Congo - ACAT - 2010
-
- 30** Rapport du Projet Mapping sur les violations des droits de l'homme et droit international commise entre 1993 et 2003 en République démocratique du Congo - 2003
-
- 31** Le paradigme du viol comme arme de guerre à l'Est de la République démocratique du Congo - Véronique Moufflet - Afrique contemporaine - 2008
-
- 32** Le docteur Mukwege récompensé - France Inter - 2013
-
- 33** RDC : libertés d'expression et de réunion bafouées ? HRW dénonce une restriction des droits humains sous Tshisekedi - RTBF - 2020
-
- 34** République démocratique du Congo - Amnesty International - 2022
-
- 35** RDC - La condamnation de 13 jeunes militant.e-s est un acte honteux visant à éradiquer la dissidence - Amnesty International - 2022
-
- 36** La violence sexuelle contre les filles et les femmes atteint des niveaux alarmants dans l'est de la RDC - UNICEF - 2023

Le Centre Primo Levi est une association de référence spécifiquement dédiée au soin et au soutien des personnes victimes de la torture et de la violence politique exilées en France.

Dans son centre de soins situé à Paris, elle accueille chaque année plus de 400 personnes originaires de près de 50 pays différents.

Fort de son expérience, le Centre Primo Levi sensibilise et forme de nombreux professionnelles et professionnels en lien avec des personnes exilées pour promouvoir une prise en charge adaptée. Enfin, il mène des actions de plaidoyer pour défendre l'accès aux soins et le droit d'asile. ■

107 Avenue Parmentier
75011 PARIS
T. 01 43 14 88 50
primolevi@primolevi.org
www.primolevi.org

CENTRE
PRIMO LEVI
VIVRE APRÈS
LA TORTURE